ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 251 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE les travailleurs et travailleuses de rue sont des personnes ressources polyvalentes et des ressources humaines indispensables;

ATTENDU QUE les travailleurs et travailleuses de rue détiennent une expertise variée et incontestable;

ATTENDU QUE les travailleurs et travailleuses de rue travaillent «par, pour et avec» les citoyens;

ATTENDU QUE les travailleurs et travailleuses de rue sont les premiers répondants des personnes les plus démunies;

ATTENDU QUE le travail de rue est reconnu comme une intervention gagnante au sein de différents ministères et organismes du gouvernement;

ATTENDU QUE le travail de rue ne bénéficie pas d'un financement dédié à sa mission et qu'aucune garantie de financement adéquat et stable à long terme n'est prévue;

ATTENDU QUE le travail de rue exige une présence soutenue dans les milieux de vie afin d'accompagner les personnes en rupture ou vivant en situation de marginalité, qui ont souvent peu ou pas de lien avec les ressources existantes;

ATTENDU QUE les travailleurs et travailleuses de rue sont souvent la porte d'entrée vers d'autres ressources, notamment les hôpitaux, les médecins, les banques alimentaires ou les ressources communautaires, pour les gens vulnérables de tous âges;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'assurer un financement adéquat, dédié et garanti en travail de rue.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Bonnardel, député de Granby

24 avril 2018

Date de signature de l'extrait